

Atelier B43

Construire une offre de formation visant des blocs de compétences

Programme

✓ **Construire une offre de formation visant des blocs de compétences**

- Structuration en blocs de compétences
- Mise en œuvre des formations

Valérie Hellouin, Consultante sénior en ingénierie et politiques de formation, experte certification professionnelle à Centre Inffo

✓ **Cinq enjeux pour l'emploi des cadres en 2020**

Yannick Morel, Responsable des Relations Enseignement Supérieur, APEC

✓ **Echanges avec les participants**

Structuration en blocs de compétences

- ✓ Pour quelles certifications ?
- ✓ Définition
- ✓ Pour quels enjeux ?
- ✓ Principe de construction
- ✓ Quelle conséquence pour l'offre de formation ?

Structuration en blocs de compétences

Quelles certifications sont concernées ?

- ✓ Uniquement les certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP
- ✓ Leur structuration en blocs de compétences est obligatoire depuis le 1er janv. 2019 (pour le flux) / sauf métiers réglementés
- ✓ Une procédure doit être mise en place pour le stock

Loi Avenir professionnel

- **Nouveauté** : quatre éléments constitutifs d'une certification RNCP - **les blocs de compétences deviennent obligatoires** :
- un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés
- un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales
- un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis
- **des blocs de compétences**

Structuration en blocs de compétences

Ne sont pas concernées :

- ✓ Les certifications du Répertoire spécifique
- ✓ Une structuration en différentes parties est possible mais pas obligatoire pour les certifications du RS, mais les parties de certification ne peuvent pas être appelées « blocs de compétences ».

Structuration en blocs de compétences

Bloc de compétences : définition

- ✓ Ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être **évaluées et validées** [pas une seule compétence]
- ✓ Le bloc de compétences fait partie d'une certification RNCP
- ✓ Le bloc de compétences est sanctionné par une **attestation de validation de bloc(s)** de compétences/un certificat

Nouvelle version : note relative aux blocs de compétences

Structuration en blocs de compétences

- **Intitulé** du bloc : substantif
- **Traçabilité** : attribuer un intitulé spécifique à chaque bloc / un numéro est attribué à chaque bloc par le SI
- **Granularité** : centrée sur la contribution à l'exercice autonome d'une activité

Structuration en blocs de compétences

Le bloc de compétences

- N'est pas une certification professionnelle autonome
- Ne se confond pas avec un module de formation
- N'a **pas de niveau** de qualification – 1 à 8

Structuration en blocs de compétences

Des blocs de compétences : pour quels enjeux ?

- ✓ Faciliter l'accès de l'individu aux certifications du RNCP dans le cadre d'un parcours de qualification progressif, bloc après bloc
- ✓ Individualiser les parcours
- ✓ Pour tenter de rendre éligibles au CPF les différentes parties de sa certification RNCP : ses différents blocs de compétences
- ✓ Faciliter l'établissement d'équivalences et de passerelles entre différentes certifications...

Structuration en blocs de compétences

Point de départ

Comme pour la certification dans son ensemble :

- Le référentiel métier (activités / compétences)
- Et non le référentiel de formation

SIMULATION sur le Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

Activité	Compétences	Blocs de compétences
1. Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'organisation de son travail - Evaluer la conformité du site d'anesthésie - Détecter les dysfonctionnements éventuels des équipements et matériels d'anesthésie et de réanimation 	<p style="text-align: center;">Bloc n°1</p> <p style="text-align: center;">Anticipation et mise en place d'une organisation du site d'anesthésie</p>
2. Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie	(...)	<p style="text-align: center;">Bloc n°2</p> <p style="text-align: center;">Mise en œuvre et adaptation de la procédure d'anesthésie</p>
3. Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques	(...)	<p style="text-align: center;">Bloc n°3</p> <p style="text-align: center;">Analyse de la situation, anticipation des risques</p>
4. Information, communication et accompagnement du patient (...)	(...)	<p style="text-align: center;">Bloc n°4</p> <p style="text-align: center;">Accompagnement et information</p>

Ici est présenté le principe « l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité = un bloc »
 Mais peut exister : l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité = plusieurs blocs ...

Simulation sur le métier Employé de jardinage à domicile

Activité	Compétences	Blocs de compétences
Taille d'arbres, arbustes et de haies	<ul style="list-style-type: none">- Préparer le matériel- Réaliser la taille en respectant les règles de sécurité- Evacuer les déchets...	Bloc n°1 Taille d'arbres, arbustes et de haies
Plantations de différents végétaux		Bloc n°2 Plantation de différents végétaux
Tonte de pelouse		Bloc n°3 Tonte de pelouse
Entretien des espaces fleuris...		Bloc n°4 Entretien des espaces fleuris...

Structuration en blocs de compétences

Dans la **construction de chaque bloc** :

- L'**utilité économique et sociale** - le besoin en compétences est identifié
- Le **signal lisible** sur le marché du travail - l'intitulé du bloc
- Le **périmètre** couvert - l'activité professionnelle
- Les **compétences professionnelles** - identifiées dans le référentiel de compétences
- Les **modalités d'évaluation** - en cohérence avec la dimension professionnelle des évaluations globales de la certification
- Possibilité de l'obtenir de manière **indépendante**
- Possibilité de **l'exercer en autonomie**

Structuration en blocs de compétences

La structuration se fait en fonction du type de certification et/ou les particularités du métier :

Stratégies de structuration en blocs :

- 1 Activité = 1 bloc
- 1 Activité = plusieurs blocs
- Plusieurs activités = 1 bloc
- Blocs optionnels (si certification professionnelle à options)
- Blocs réglementaires : habilitation ou certification
- Blocs transversaux

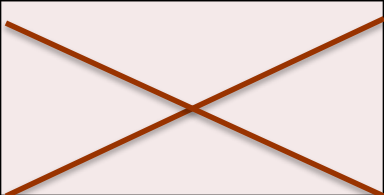
Structuration en blocs de compétences

Focus évaluation

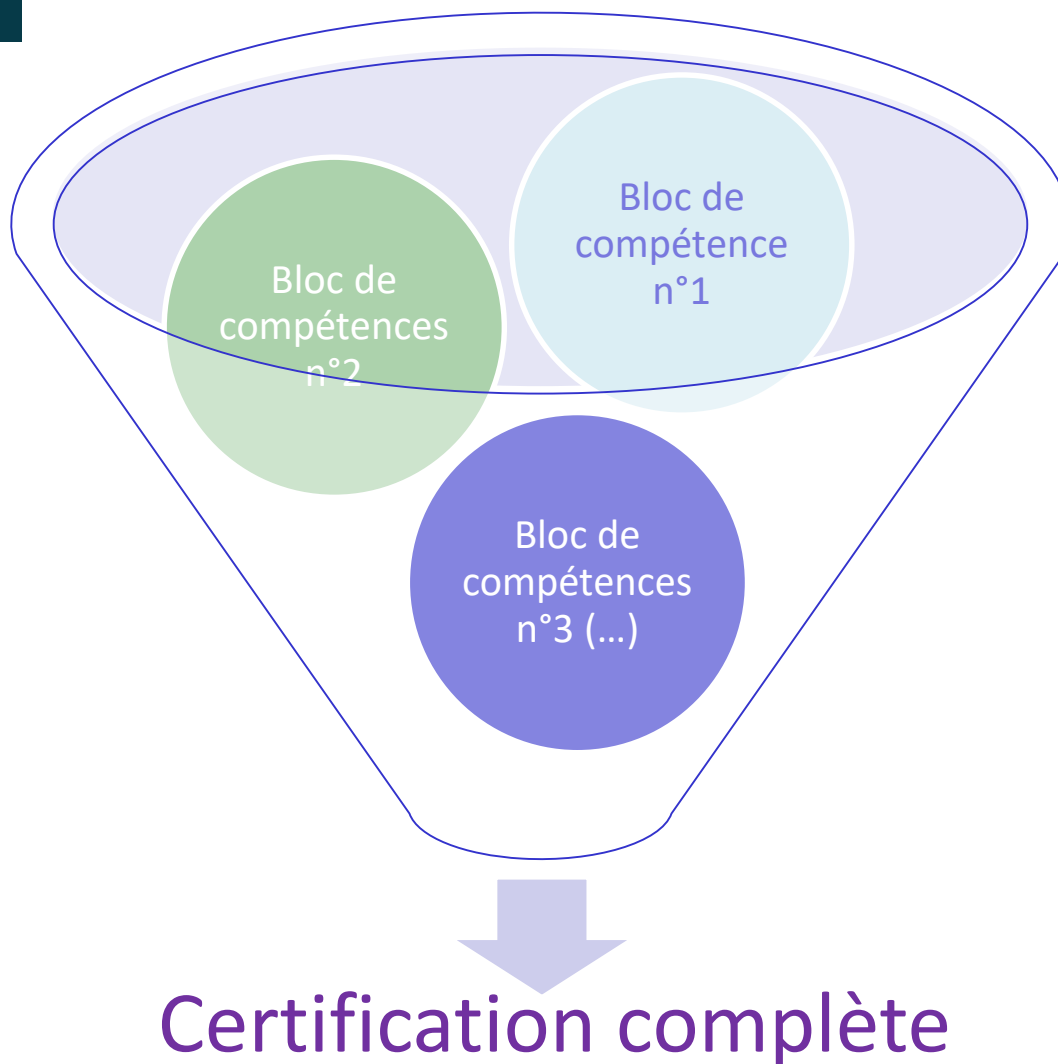
Chaque bloc fait l'objet d'une **étape certificative** = **évaluation et validation indépendante** des compétences de chaque bloc

Cohérence entre les compétences du bloc et la (les) modalité(s) d'évaluation est examinée pour l'enregistrement au RNCP

Traçabilité : chaque bloc fait l'objet d'une **attestation de validation de bloc** (obtention tracée dans le temps)

Référentiel métier		Accès à la certification dans son ensemble	Blocs de compétences	Accès à la certification bloc par bloc
Activités	Compétences	Evaluation	Liste des blocs	Evaluation
A1	C1-1 C1-2 C1-3	Possibilité d'une évaluation globale sur les compétences C1-1 à C3-3 (...)	Bloc n°1 Intitulé Liste de compétences	Evaluation spécifique des compétences du bloc n°1
A2	C2-1 C2-2 C3-2 C4-2		Bloc n°2 Intitulé Liste de compétences	Evaluation spécifique
A3	C3-1 C3-2 C3-3		Bloc n°3 Intitulé Liste de compétences	Evaluation spécifique
(...)	(...)		Bloc n°4 Intitulé Liste de compétences	Evaluation spécifique
	Compétences transversales	Evaluation spécifique des compétences transversales	Bloc n°5 Intitulé Liste de compétences	Evaluation spécifique

Cumul des blocs de compétences



Certification complète

Cumul des blocs de compétences

- **L'ensemble des blocs constituent la certification complète**
La structuration en blocs peut intégrer des blocs de compétences transversales
- Ou bien **l'ensemble des blocs** est complété par une épreuve d'évaluation plus intégrative **pour l'obtention de la certification complète** : à préciser dans le dossier de demande RNCP

Structuration en blocs de compétences

Durée de vie des blocs de compétences

La durée de vie des blocs de compétences de la certification est à définir, le cas échéant, dans le cadre d'un parcours

Hors parcours :

- Par la **VAE** : acquis à vie de par la loi
- Par la **formation** : à vie ou au choix du certificateur

Loi Avenir professionnel

- **Nouveauté** : la **correspondance** possible entre des blocs de compétences de certifications au RNCP et des certifications au répertoire spécifique est clairement **affichée**
- Art. L. 6113-6. (...) Ces certifications et habilitations peuvent, le cas échéant, faire l'objet de correspondances avec des blocs de compétences de certifications professionnelles.

séquence 8

UHFP

L'UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Mise en œuvre de formations visant des blocs de compétences

SIMULATION sur le Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

Activité	Compétences	Blocs de compétences	Modules de formation (ex.)
1. Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'organisation de son travail - Evaluer la conformité du site d'anesthésie - Détecter les dysfonctionnements éventuels des équipements et matériels d'anesthésie et de réanimation 	<p style="text-align: center;">Bloc n°1</p> <p style="text-align: center;">Anticipation et mise en place d'une organisation du site d'anesthésie</p>	<p style="text-align: center;">Module M1 + Module M2 + Module M3</p>
2. Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie	<p style="text-align: center;">(...)</p>	<p style="text-align: center;">Bloc n°2</p> <p style="text-align: center;">Mise en œuvre et adaptation de la procédure d'anesthésie</p>	<p style="text-align: center;">Module M4 + Module M5</p>
3. Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques	<p style="text-align: center;">(...)</p>	<p style="text-align: center;">Bloc n°3</p> <p style="text-align: center;">Analyse de la situation, anticipation des risques associés</p>	<p style="text-align: center;">Module M6 + Module M7 + Module M8</p>
4. Information, communication et accompagnement du patient...	<p style="text-align: center;">(...)</p>	<p style="text-align: center;">Bloc n°4</p> <p style="text-align: center;">Accompagnement et information</p>	<p style="text-align: center;">Module M9</p>

Quelles conséquences pour l'offre de formation ?

Logiquement, la formation devra être structurée en fonction des blocs de compétences pour une formation CPF visant un bloc de compétence d'une certification enregistrée au RNCP

Quelles conséquences pour l'offre de formation ?

- Si la formation n'est pas structurée en fonction des blocs de compétences, par ex. si elle est dispatchée en disciplines
- il pourra être difficile de faire le lien entre une partie de la formation et un bloc de compétence éligible au CPF

Mise en œuvre des formations universitaires

	Année 1		Année 2		Année 3	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
Bloc de compétences n°1	M1-1	M1-2	M1-3	M1-4	M1-5	M1-6
Bloc de compétences n°2	M2-1	M2-2	M2-3	M2-4	M2-5	M2-6
Bloc de compétences n°3	M3-1	M3-1 M3-2	M3-3	M3-3 M3-4	M3-5	M3-5 M3-6
Bloc de compétences n°4 (...)	M4-1 M4-2	M4-2	M4-3 M4-4	M4-4	M4-5 M4-6	M4-6

Partenariats d'organismes de formation avec des ministères et organismes certificateurs tiers

- Pour les organismes de formation, il peut être intéressant de nouer des partenariats avec des organismes certificateurs pour préparer en formation des candidats à leurs certifications
- Le certificateur est en droit de refuser
- Si le certificateur accepte, il signe avec l'organisme de formation une convention de partenariat
- Le certificateur fournit un cahier des charges de la formation attendue et demande parfois une redevance
- Le certificateur contrôle le service rendu

UHF²P

L'UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

5 ENJEUX POUR L'EMPLOI CADRE EN 2020



NOUS RENCONTRER, C'EST AVANCER.



5 ENJEUX POUR L'EMPLOI CADRE EN 2020



LA TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE



LA REDÉFINITION DES
COMPÉTENCES



LA DIFFÉRENCIATION PAR
LA PROMESSE EMPLOYEUR



LA RECHERCHE DE SENS
ET D'ÉQUILIBRES



LA PRISE EN COMPTE
DES INÉGALITÉS



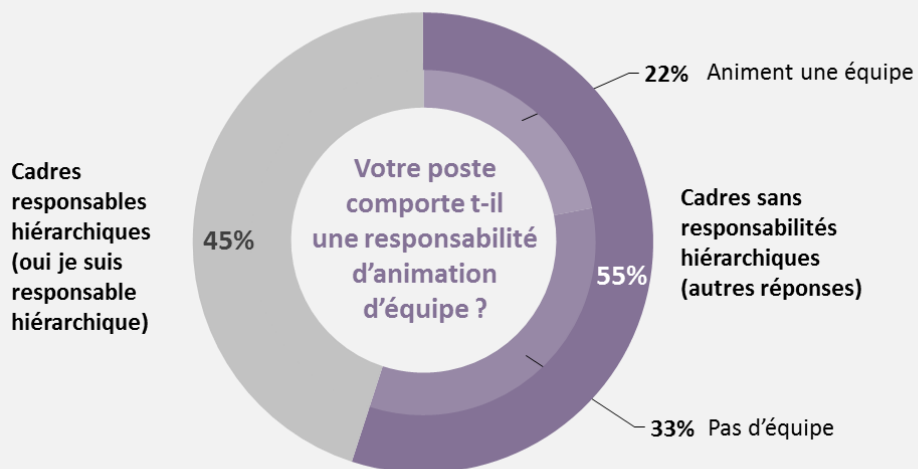


LA REDÉFINITION DES COMPÉTENCES

Les cadres devront endosser une responsabilité à facettes multiples

- ✓ La notion de « **responsabilité** » est aujourd'hui le principal **marqueur identitaire** des postes de cadres.
- ✓ Mais **l'encadrement hiérarchique** ne constitue plus que l'une des facettes de cette responsabilité.
- ✓ De nombreux métiers cadres impliquent désormais une responsabilité et des compétences de **gestion de projet**.

Des cadres majoritairement sans responsabilité hiérarchique

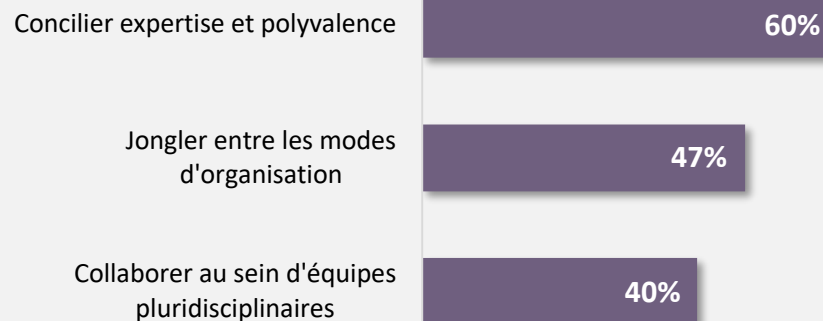


La recherche d'un équilibre entre expertise et polyvalence deviendra un élément clé de l'identité cadre

- ✓ **L'expertise métier** reste une **activité socle** au cœur des **missions prioritaires** de la plupart des cadres.
- ✓ Mais le quotidien des cadres se caractérise aujourd'hui par des **rôles multiples qui se combinent** plus qu'ils ne se substituent.
- ✓ 3 cadres sur 4 estiment par conséquent que la **polyvalence** est devenue **plus importante que l'expertise**.

Des cadres à la recherche d'équilibres

Top 3 des principaux défis identifiés par les cadres dans leur travail

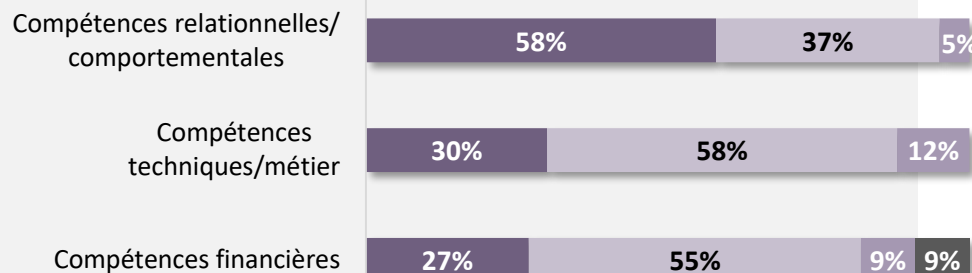


Les compétences transverses et relationnelles devraient être de plus en plus recherchées par les recruteurs, en sus des compétences techniques

- ✓ Si les **compétences métiers** restent **incontournables**, l'importance accordée aux **soft skills** tend à **s'accroître**.
- ✓ Elle s'explique par **l'accélération du rythme de transformation** des entreprises et par les **nouvelles aspirations** des salariés .
- ✓ **L'organisation, l'adaptabilité et l'écoute** sont, de ce point de vue, 3 qualités que les cadres jugent aujourd'hui primordiales.

Des compétences relationnelles qui prennent une place de plus en plus importantes chez les managers

Dans votre quotidien de manager, avez-vous le sentiment que les compétences suivantes sont :



PIA 3 – UGA



- Formation ouverte
- Formation modulaire
- Formation tout au long de la vie

Flexi-TLV repose sur l'association d'une **offre de formation ouverte** orientée **compétences**, ancrée sur l'activation du **conseil en évolution professionnelle** à l'Université et accessible grâce à une **ingénierie modulaire** de nos formations ainsi que des **modalités pédagogiques et numériques** adaptées aux publics FTLV.

Blocs Connaissances & Compétences/Savoir-Agir

Intitulé parcours / mention UGA		SAVOIR AGIR N°1	SAVOIR AGIR N°2	SAVOIR AGIR N°3	SAVOIR AGIR N°4	Groupe RESSOURCES Non mobilisées dans l'activité décrite dans les savoir agir	Groupe SAVOIRS GENERAUX
Blocs de compétences disciplinaires	identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	Ressources et modalités de réalisation	---	---			
	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	---	---	---			
	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	---	---	---			

Blocs de compétences transversales	Usages numériques						
	Expression et communication écrite et orale						
	Positionnement vis à vis d'un champ professionnel						
	Exploitation des données à des fins d'analyse						

Questions - réponses



Atelier B43

Construire une offre de formation visant des blocs de compétences

Merci de votre attention
et bonne suite d'UHFP !